

Décembre 2015

N°25

COARRAZE

Infos

Liberté

Egalité

Fraternité

Bilan communal

| | |
|--|------|
| Principales Délibérations du Conseil Municipal | p. 3 |
| Travaux réalisés..... | p. 5 |
| Action en faveur de la forêt privée..... | p. 6 |
| Plan Local d'Urbanisme | p. 6 |
| Renouvellement de l'informatique du groupe scolaire | p. 7 |
| Réfection du toit de la salle d'activités du groupe scolaire | p. 7 |
| Informations générales .. | p. 8 |

ZOOM sur les Services

Techniques

p. 9

Vie communale

| | |
|--|-------|
| Groupe scolaire..... | p. 10 |
| Bibliothèque | p. 11 |
| Maison de l'Enfance.... | p. 12 |
| Temps d'Activités Périscolaire..... | p. 13 |
| Maison de l'Ado | p. 13 |
| Portage de repas..... | p. 14 |
| Général Penne | p. 14 |
| CCAS | p. 15 |
| 11 novembre | p. 15 |
| Déchets Verts | p. 16 |
| Quelques rappels de vie citoyenne | p. 17 |

Vie associative

| |
|--------------------------------------|
| p. 18 à 27 |
| Ecole de Patinage du Béarn |
| Lycée des Métiers d'Art |
| Arré-Sou |
| AAPPMA |
| Les anciens combattants |
| L'assos parents actions |
| SSIAD du Piémont |
| Activ'Coarraze |
| L'ACCA |
| Paroisse St Michel Garicoïts |
| Le comité des fêtes |
| L'école de musique du Pays de Nay |
| L'épicerie sociale |
| Le judo Club |
| WAO |
| USCN Hand Ball |
| USCN Canoé Kayak |
| La banque alimentaire |
| Les pompiers |

Avec cette première page tricolore, la commune a voulu s'associer à l'hommage national et solennel, décidé par le Président de la République, aux 130 morts et 350 blessés des attentats du 13 novembre 2015.

Nous venons de vivre une année dramatique, marquée par des gestes d'une rare violence, qui nous place dans l'obligation de nous rassembler autour des valeurs de notre pays : liberté, égalité, fraternité. Ces valeurs, il nous appartient de les mettre en application chacun à sa place, chacun avec ses propres responsabilités.

Celles d'un conseil municipal est de garantir la qualité du cadre de vie des Coarraziens, de soutenir le dynamisme économique pour préserver l'emploi, de maintenir l'activité et les espaces agricoles, de préserver l'environnement, de programmer l'évolution urbaine et l'accueil résidentiel des nouveaux arrivants. Il s'agit là des objectifs du Plan Local d'Urbanisme adoptés après débat le 4 novembre 2015 par le conseil municipal.

L'année 2015 a été marquée par le souci permanent de ne pas augmenter les charges communales tout en maintenant un niveau d'investissement indispensable malgré une dotation de l'Etat inférieure de 17,46%. Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 1,5 % et cette gestion a permis pour la 5^{ème} année consécutive de ne pas augmenter les impôts locaux.

Les investissements : enfouissement des réseaux rue Louis Barthou et rue Georges Clémenceau, les travaux de voirie (limités à 70 000 € pour cette année), la réhabilitation d'un bâtiment à l'école sont les principales réalisations pour 2015. Les logements rue Léo Lagrange et le projet de réseau d'eaux pluviales Fontaine du Salut prévus pour 2015 sont reportés en 2016.

Vous l'avez compris nous avons retenu l'indispensable pour cette année et conservé notre priorité numéro un, à savoir le secteur enfance jeunesse (école – TAP – Maison de l'Enfance – Maison de l'Ado) tant il nous paraît fondamental que l'éducation ouverte à tous rappelle le symbole de notre république.

L'année qui débute sera, nous l'espérons tous, une année de paix et de solidarité et nous devons chacun à notre place y contribuer ardemment. Les élus ont la charge du développement de la commune et, en ce début d'année, je proposerai de ne pas augmenter les impôts locaux, de baisser les dépenses et de maîtriser les investissements. En cette période difficile, il va de soi qu'il convient d'aider les plus démunis afin que chacun puisse vivre décemment. En cette période de Noël les illuminations seront réduites pour limiter les dépenses ; seules l'entrée du village au rond-point du centre commercial et la place de la mairie seront décorées pour montrer qu'ensemble nous partageons ces instants de fête. Je ne peux terminer ces quelques lignes sans vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2016.

Jean SAINT-JOSSE



BILAN COMMUNAL

PRINCIPALES DELIBERATIONS 2015

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

Contrat Enfance Jeunesse

La commune a plusieurs contrats avec la Caisse d'Allocations Familiales :

- une convention de prestation de service pour l'accueil périscolaire
- une convention de prestation de service pour l'accueil extrascolaire ;
- une convention pour l'Aide Spécifique Rythmes Educatifs
- un Contrat Enfance Jeunesse

Convention commune de Coarrazze/CCPN en vue de l'instruction des autorisations d'urbanisme

Le Conseil Municipal décide de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme au service Urbanisme-Droit des sols de la Communauté de communes du Pays de Nay à la date du 1^{er} juillet 2015

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

Pas d'augmentation des taxes pour la 5^{ème} année consécutive

Compte tenu du contexte économique difficile, Le maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts qui sont maintenus au même niveau depuis 2010 :

- Taxe d'habitation : 9,80 %
- Foncier bâti : 10,80 %
- Foncier non-bâti : 40 %

Malgré une baisse importante des dotations de l'Etat, La Dotation Globale de Fonctionnement passe de 243 582 € en 2014 à 201 051 € en 2015, ce qui représente une baisse de 17,46 %.

Cela entraîne deux conséquences : une diminution des dépenses de fonctionnement de 1,5 % et des investissements limités.

Les travaux prioritaires pour 2015 sont les suivants :

- Rénovation de 3 logements rue Léo Lagrange
1^{ère} tranche en 2015 : 110 000 €

Aménagement de 2 nouveaux logements en 2016 (2^{ème} tranche)

- Enfouissement des réseaux rue Louis Barthou et rue Clémenceau

1^{ère} tranche en 2015 : 50 000 €

2^{ème} tranche en 2016

- Achat de matériels divers : 20 000 €

- Travaux de voirie : 70 000 €

- Travaux de bâtiments dont aménagement du préfabriqué de l'école : 41 000 €

- Programme de gestion des eaux pluviales Fontaine du Salut

1^{ère} tranche en 2015 : 42 000 €

2^{ème} tranche en 2016

Compte tenu du contrôle strict des dépenses, des priorités seront établies notamment pour l'entretien des routes.

L'emprunt de 250 000 € accordé pour 2 ans à 0% compte tenu des intempéries du 18 juin 2013 se termine en octobre 2015. Un emprunt de 200 000 € sera contracté pour prendre le relai après un remboursement de 50 000 €.

Les subventions aux associations sont maintenues au même niveau qu'en 2014.

Le compte administratif 2014 est conforme au compte de gestion dressé par le Trésorier. Il est approuvé par 14 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

Le compte administratif du budget annexe du lotissement du Sargaillouse est adopté à l'unanimité.

Le budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 703 764 € pour le fonctionnement et 919 415 € pour l'investissement. Il est approuvé par 15 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (*Budget primitif et Décisions Modificatives*)

| DEPENSES | | RECETTES | |
|------------------------------------|--------------------|--|--------------------|
| Charges à caractère général | 501 275 € | Produits des services | 182 170 € |
| Charges de personnel | 792 162 € | Impôts et taxes | 1 011 752 € |
| Autres charges de gestion courante | 156 589 € | Dotations, subventions, participations | 418 259 € |
| Charges financières | 52 024 € | Autres produits de gestion courante | 90 456 € |
| Charges exceptionnelles | 1 600 € | Atténuations de charges | 20 000 € |
| Opérations d'ordre | 63 805 € | Produits exceptionnels | 12 566 € |
| Virement section d'investissement | 167 748 € | | |
| TOTAL | 1 735 203 € | TOTAL | 1 735 203 € |

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2015

Columbarium

Jean Souverbielle rappelle qu'un Columbarium et un Jardin du Souvenir ont été construits au cimetière. Le Columbarium comprend 20 cases. Chaque case peut contenir 4 urnes funéraires. Il propose que les cases soient attribuées aux familles par concession trentenaire moyennant une redevance de 750 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Fixe à 750 € le tarif de la concession au Columbarium
- Approuve le règlement du Columbarium et du Jardin du Souvenir

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le conseil municipal unanime regrette que le centre de secours de Coarraze soit supprimé par le SDIS malgré les différentes démarches réalisées par le Maire depuis plus d'un an. C'est contraint et forcé que le conseil a décidé de signer la convention en émettant plusieurs réserves et notamment le fait que l'enveloppe financière prévue ne soit pas dépassée.

Programme de voirie 2015

La commission marchés publics s'est réunie le 20 mai 2015 pour examiner les propositions de prix concernant le programme annuel de voirie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

Emprunt à réaliser sur exercice 2015

Un emprunt de 200 000 € sur 15 ans est accepté par 18 voix et 1 abstention pour prendre le relai d'un emprunt à court terme accordé par le Crédit Agricole pour 2 ans au taux de 0.5% suite aux intempéries de 2013.

Etude pour la réhabilitation de la décharge

Le conseil municipal, unanime, autorise le maire à signer la convention avec la CCPN qui assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Coût de l'étude : 17 680 € HT.

40% financée par le Conseil Départemental et 60% soit 10 608 € à la charge de la commune de Coarraze.

Modification simplifiée n°4 du Plan d'Occupation des Sols

La loi ALUR supprime les règles relatives à la superficie minimum des terrains (article 5 des règlements). Cette règle est automatiquement écartée pour les communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme. En revanche, pour les Plans d'Occupation des Sols, il convient de procéder à une modification simplifiée du document.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2015

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Le conseil unanime donne un avis favorable à l'adhésion de Narcastet et Assat à la Communauté de Communes du pays de Nay.

A l'unanimité, il rejette le projet du préfet du rattachement de 10 communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas rappelant par ailleurs que cette communauté de communes a voté pour un rattachement à Morlaas.

Projet de schéma de mutualisation de services Communauté de Communes du Pays de Nay-Communes

Il est adopté à l'unanimité tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Les autres secteurs de mutualisations possibles après étude seront examinés par le conseil

Révision du Plan Local d'urbanisme

Le conseil unanime après en avoir débattu adopte les quatre orientations générales prévues par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

- Garantir la qualité de vie des coarraziens
- Soutenir le dynamisme économique et l'offre commerciale
- Maintenir l'activité et les espaces agricoles
- Programmer l'évolution urbaine et l'accueil des nouveaux arrivants

Forêt – Etat d'assiette 2015

Le conseil décide à l'unanimité de demander à l'Office national des Forêts l'inscription à l'état d'assiette 2016 de trois coupes de bois et confirme la désignation de trois garants : Jean Latapie, Jean-Pierre Caze et Thierry Penouilh.

Implantation de bornes à charge pour véhicules électriques et hybrides

Mise en place de bornes électriques adoptée à l'unanimité.

Coût prévisionnel : 12 000 € HT

20 % à la charge de la commune et 300 € par an de frais de fonctionnement



Photo mairie : Projet d'implantation d'une borne électrique pour charge de 2 véhicules

TRAVAUX RÉALISÉS

EAU ET ASSAINISSEMENT

Afin de maintenir en bon état les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement (changement de canalisations), des travaux ont été réalisés.

- Route de Saint-Vincent : réseau d'assainissement pour un coût total de 78 000 €
- Chemin d'Escaraude : réseau d'assainissement et d'eau pour un coût total de 18 000 € et 25 000 €
- Rues de Miossens et Carrerot : réseau d'eau pour un coût total de 37 200 €.
- Rue Clemenceau : eau pour un coût total de 33 600 €

Ces travaux suivis par Alain Garcès (Maire adjoint) ont été financés pour 191 800 € par le maître d'œuvre SEAPAN (Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement du Pays de Nay) avec une participation de 4 393 € de la commune.

RÉSEAUX ELECTRIQUES - TÉLÉPHONIQUES - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Toujours dans la politique environnement et cadre de vie, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que d'éclairage public dans l'optique d'économie d'énergie, ont été réalisés dans les rues Barthou et Clémenceau.

Le montant total des travaux coordonnés par le SDEPA (Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques) et suivis par Alain Garcès (Maire adjoint) s'élève à 141 214 € pour les réseaux électriques, 27 763 € pour les réseaux téléphoniques et 37 647 € pour l'éclairage public soit un total de 206 624 € avec une participation de 50 000 € par la commune en 2015 et 22 210 € en 2016.



Photo mairie : Travaux d'enfouissement et d'éclairage public sur la rue Louis Barthou

TRAVAUX DE VOIRIE

Poursuite des travaux sur la voirie :

- Protection et enrochement du lotissement communal du Lagoin pour un montant de 14 194 €.
- Réfection d'une partie de la chaussée du Chemin Carrère pour un montant de 2 466 €.
- Chemin des Coustous pour 2 001 €.
- Chemin des Serres pour 9 936 €.
- Chemin des Arribets pour 18 096 €.
- Rue de Miossens et Carrerot pour 4 394 €
- Remplacement de poteau d'incendie chemin de Lescudé pour 2 376 €.
- Élargissement du chemin Debat Castayre pour 6 290 €

Le montant total de ces travaux suivis par Jean-Pierre Basse-Cathalinat (Maire Adjoint) s'élève à 62 961 € avec une participation du conseil départemental de 20 482 €.



Photo mairie :
Travaux de
réfection du
Chemin des Serres



Photo mairie : Travaux d'enrochement du lotissement du Lagoin

UNE ACTION EN FAVEUR DE LA FORET PRIVEE

Après un recensement des parcelles de forêt privée sur le village, la Commune va lancer une action afin d'inciter à sa remise en valeur.

Le recensement a ainsi permis de mettre en lumière des points étonnants :

La forêt privée de Coarrazze compte 212ha (quasiment autant que la forêt communale !), répartis en 336 parcelles (soit 0,63ha/parcelle) et 89 propriétaires (dont 22 indivisions), soit 3,77 parcelles et à peine 2,38ha par propriétaire !

Le morcellement de la forêt privée est le principal frein à leur valorisation et leur gestion avec pour conséquence leur abandon, leur fermeture et leur dépérissement. La mise en commun d'opérations de connaissance, de gestion et de travaux entre les propriétaires, permettrait ainsi la revalorisation de ce patrimoine paysager et environnemental. La Commune entend donc faciliter l'action des propriétaires, au bénéfice de tous, en lançant une action collective sur le village.

Grâce à l'aide du Centre Régional de la Propriété Forestière, plusieurs actions seront proposées aux propriétaires volontaires lors d'une réunion communale prévue en janvier : diagnostics personnalisés, chantiers en commun de coupes, d'amélioration des parcelles, de plantations, d'amélioration de la desserte, et surtout d'échanges entre propriétaires sur la remise en gestion de forêts trop souvent délaissées.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision du Plan Local d'urbanisme de Coarrazze a été engagée par le Conseil Municipal le 29/04/2014 afin d'intégrer les nouvelles dispositions législatives relatives à l'urbanisme.

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les grands axes de l'aménagement de notre commune pour les dix prochaines années. Un premier projet de zonage a également été réalisé. Afin de le partager, deux réunions publiques ont été organisées en Mairie les 30 janvier et 26 novembre 2015, réunissant de nombreux habitants.

L'année 2016 sera consacrée à l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Les documents de travail seront toujours à la disposition du public en Mairie pendant le 1er trimestre de l'année. Un registre de concertation permet à chaque personne le désirant de faire ses observations sur le projet. Une enquête publique, avec un commissaire enquêteur qui sera désigné par le Tribunal Administratif, sera également organisée au cours du second semestre.

Photo mairie :

Les participants à la réunion publique du 26 novembre 2015 sur le PLU



RENOUVELLEMENT DE L'INFORMATIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Au groupe scolaire, grâce à Philippe Barbaud, coarrazien et responsable informatique au SDIS64 (Service Départemental d'Incendie et de Secours à PAU) un don d'une vingtaine d'ordinateur a permis de renouveler l'ensemble des ordinateurs de la salle informatique et des classes de l'école maternelle.

Le maire et tout le conseil municipal remercient M. Barbaud, ce geste permet à nos enfants et aux enseignants de continuer à travailler dans les meilleures conditions.

Pour rappel, toutes les classes de l'école élémentaire ainsi que la salle des professeurs avaient été équipées par la commune il y a quelques années.



Photo mairie : Salle informatique de l'école élémentaire

RÉFECTION DU TOIT DE LA SALLE D'ACTIVITES DU GROUPE SCOLAIRE

En raison des nombreuses fuites d'eau récurrentes à la salle d'activités du groupe scolaire, la réfection de la toiture ainsi que le remplacement de l'isolation thermique ont été réalisés. Le montant de ces travaux suivis par Jean Souverbielle (Maire Adjoint) s'élève à 25 415 €.

Photo mairie : salle d'activités de l'école élémentaire



INFORMATIONS GÉNÉRALES

ETAT CIVIL

Le recensement citoyen est obligatoire

Tout jeune, fille ou garçon, de nationalité française, doit se faire recenser auprès de la mairie ou de l'autorité consulaire de son domicile dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Il y viendra muni d'une pièce d'identité valide et du livret de famille de ses parents. S'il ne l'a pas fait dans ce délai, il pourra se faire régulariser jusqu'à son 25^{ème} anniversaire.

A la suite de son recensement, il lui sera remis une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours (dont le permis de conduire). Il ne pourra pas être délivré de duplicata.

Dans l'année qui suit, l'administration convoquera le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

La carte d'identité

La demande de carte ou de renouvellement est à déposer à la mairie de son domicile. Il faut compter 3 semaines pour l'obtenir.

Elle est désormais valable 10 ans pour les mineurs et 15 ans pour les majeurs.

Les cartes arrivant à expiration à partir du 1^{er} janvier 2014 sont prolongées automatiquement de 5 ans et ne pourront être renouvelées qu'à partir de 2019.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette prolongation n'est valable qu'en France. Pour tous vos déplacements à l'étranger (et même en Europe), nous vous invitons à vous munir d'un passeport.

AUTORISATION D'URBANISME

La CCPN instruira les permis de construire

C'est une des conséquences de la loi ALUR : l'État n'assure plus l'instruction des autorisations d'urbanisme depuis le 1er juillet 2015.

Les communes de la CCPN ne disposant pas de structures nécessaires pour assurer ce travail, c'est désormais la CCPN qui, pour leur compte, remplira ce service. Le maire continue cependant à signer les autorisations d'urbanisme.

Depuis 2012, la CCPN s'est préparée à reprendre et à créer ce service. Étude interne, visites de trois Communautés ayant déjà mis en place ce service : ce travail de réflexion a été complété par des réunions régulières, pendant deux ans, avec les secrétaires de mairie des communes du Pays

de Nay. C'est à partir de là qu'ont été construites les bases de cette première mutualisation des services au profit des communes.

Cohérent et logique

Rendue obligatoire par le désengagement de l'État, la création de ce service est aussi placée sous le signe de la cohérence et de la logique. Car il y a nécessité, pour la Communauté de communes, d'assurer une concordance entre les préconisations du SCoT et sa traduction, sur le terrain, dans les documents et actes d'urbanisme des communes.

En jeu : la cohérence et la qualité de la gestion locale de l'urbanisme

Ce nouveau service est animé par Agnès Vignau et Rémi Susbielle.

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Les élus du syndicat d'eau et d'assainissement SEAPAN ont délibéré pour la mise en place d'une régie publique pour l'eau à compter du 1er Janvier 2016.

Ainsi la SAUR, société privée, ne sera plus chargée d'exploiter le réseau d'eau potable ni de facturer l'eau et l'assainissement aux usagers. L'exploitation des réseaux et la facturation seront donc établies directement par le service public de proximité : le SEAPaN.

Différents moyens de paiement vont exister, notamment les règlements permettant d'optimiser votre budget comme : le Prélèvement à Échéance ou la Mensualisation. (Nota : Si vous étiez mensualisé auprès de SAUR, les données financières n'étant pas transmissibles, il

convient de compléter un nouveau formulaire Sepa auprès du Syndicat)

Si vous souhaitez mettre en place ou continuer d'utiliser cette facilité de paiement vous devez compléter le mandat de prélèvement SEPA, en le téléchargeant sur le site internet www.seapan.fr accompagné d'un RIB (coordonnées bancaires) ou en le retirant au secrétariat du SEAPaN

Maison de l'eau et de l'assainissement- PAE Monplaisir – 64800 BENEJACQ

du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SPECIAL IMPOTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014
le seront également en 2015 et en 2016

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

ZOOM SUR LES SERVICES TECHNIQUES



Photo mairie : L'équipe des services techniques et son matériel roulant avec de gauche à droite Maxime Langle-Andreu, Nicolas Ramirez, Philippe Luro et Michel Soubirou

Les services techniques de notre commune agissent tous les jours pour améliorer notre quotidien.

Composés de 5 agents : Jean-Paul GACHEN, Nicolas RAMIREZ, Michel SOUBIROU et Maxime LANGLE-ANDREU, placés sous la responsabilité de Philippe LURO, ils assurent toute l'année plus de **25 missions de service public différentes** !

Pleinement engagés dans le projet d'embellissement de la Commune, les principales missions sont, entre autres :

- entretien de **36km de voirie communale et 7km de pistes**
- nettoyage et entretien de tous les espaces publics, représentant plus de **156 m3 de déchets par an** !
- entretien de **32 bâtiments communaux**, représentant **1,18 ha de surface**, du gymnase aux écoles, en passant par la maison de l'Ado ou la salle des fêtes.
- vidange régulière de **23 poubelles**
- soutien logistique de **32 animations associatives** portées par les **30 associations du village**
- entretien des espaces verts et développement de la politique de fleurissement
- entretien du mobilier urbain
- distribution et affichage d'informations municipales
- suivi des entreprises employées pour des tâches particulières
- etc...

Les services techniques disposent pour assurer leur mission, de **7 véhicules**, et d'ateliers municipaux situés à la ZAC Pous.

Attention, chaque riverain a obligation d'entretenir les abords de son habitation, et notamment les caniveaux, dont un nettoyage au moins une fois par an doit être assuré !

UN PROJET D'EMBELLISSEMENT PAR LE FLEURISSEMENT

Après plusieurs années d'embellissement de notre village à travers des projets de modernisation de la voirie, d'enfouissement des réseaux, de modernisation des bâtiments et des espaces publics, la Commune a souhaité s'engager dans une nouvelle action d'embellissement de notre cadre de vie, à travers le développement du fleurissement.

L'arrivée d'un nouvel agent au sein des services techniques a permis de poser les bases de cette nouvelle politique. Maxime Langle-Andreu, recruté en CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi), est ainsi déjà au travail pour proposer des projets de fleurissement dans des endroits déterminés. Ces projets, adaptés à chaque espace, auront pour fil rouge l'accroissement du fleurissement, de sa diversité, de son harmonie avec le bâti, et surtout l'optimisation de l'entretien dès la conception (réduction des tailles, tontes, arrosages, plantations annuelles etc...). De vieux massifs lourds en entretien et sans intérêt particulier ont d'ores et déjà été retirés et engazonnés en attendant le projet de massif fleuri qui les remplacera rapidement.

Le développement du fleurissement sera bien entendu progressif chaque année, et à la mesure des moyens dont dispose notre Commune.

Enfin, l'embellissement d'un village ne se limitant pas à l'espace public et à l'action communale, chacun d'entre nous peut contribuer à embellir notre cadre de vie par le fleurissement de sa maison, ou de son balcon. Toutes les bonnes volontés, notamment associatives, seront les bienvenues pour la réalisation d'opérations d'embellissement de notre village et, pourquoi pas, l'organisation d'un concours des maisons fleuries !

VIE MUNICIPALE

LE GROUPE SCOLAIRE

Cette année a vu des changements importants transformer notre groupe scolaire. Les 2 écoles, maternelle et élémentaire ne font, aujourd'hui, plus qu'une seule : l'école primaire publique de Coarrazze, suite à la suppression d'une classe élémentaire et d'un des deux postes de directeur.

L'école comprend :

- 3 classes de maternelle dont une classe d'occitan
- 4 classes en élémentaire dont une d'occitan

En cette période de restriction budgétaire, nous avons heureusement la chance de profiter du dispositif « plus de maîtres que de classes » pour une durée de 3 ans. Nous sommes donc 8 enseignants pour 7 classes.

L'apport de ce maître supplémentaire nous permet d'organiser l'école « autrement » :

Par la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques au sein de l'école et au cœur de chaque classe afin de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves, par des actions prioritairement centrées sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance, la méthodologie du travail scolaire, l'enrichissement, l'adaptation et la diversification des situations pédagogiques.



Par une répartition différente des groupes d'élèves au-delà du groupe classe afin de permettre à chaque enfant :

- de mieux vivre l'école,
- de construire une posture d'élève,
- d'accepter la diversité des cultures afin quelle devienne une richesse et non une difficulté à vivre ensemble.

Les projets :

Vous allez recevoir dans vos boîtes aux lettres, le journal confectionné par les élèves de l'école.

La création d'une fresque murale avec un artiste local est en cours d'élaboration.

Une classe verte à Anglet avec pour thème la découverte de l'astronomie sera organisée pour les élèves du CP au CM2, les 27, 28 & 29 juin 2016.



Vous êtes nouveaux arrivants sur le village, nouveaux parents, n'hésitez pas à nous contacter, à venir nous rencontrer à l'école même si votre enfant n'a pas encore 3 ans.

ecolepublique@coarrazze.fr ou 05 59 61 09 03



LA BIBLIOTHEQUE



Depuis deux ans, nous appartenons au réseau des bibliothèques du Pays de Nay. Vous avez pu observer quelques changements au sein de votre bibliothèque notamment une diversité des ouvrages qui vous sont proposés. Vous trouverez de nombreuses bandes dessinées pour tout âge. Nous essayons de vous fournir des séries diverses et variées en intégrant plusieurs nouveautés.

Cette année vous avez pu découvrir de nouvelles séries du côté des romans dits « romans jeunes » très appréciées par vous tous.

Nous avons aussi complété notre offre de romans lors des sorties littéraires des mois de septembre-octobre. De nouveaux albums enfants ainsi que des documentaires arriveront très rapidement.

Notre intégration au réseau des bibliothèques nous a permis de vous offrir de nombreux spectacles de qualité. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir. Ces spectacles sont ouverts à tous et gratuits, alors n'hésitez pas à vous y inscrire. D'autres spectacles seront programmés tout au long de l'année 2016 à la bibliothèque de Coarraze.

Cette année nous avons accueilli :

- la compagnie *Hors sujet* qui nous a présenté son spectacle « Nin Nan Nun » sur le thème du voyage vers l'imaginaire
- Estelle Loiseau pour un atelier d'écriture sur le thème du voyage
- la compagnie *Les nez bulleuses* et son spectacle « Z'animaux » autour du thème du jardin
- « Les contes au jardin des fleurs » de Marie-Hélène Cauhapé, Véronique Gimenez et Véronique Nadau
- « Osez le jardin naturel » avec Solange Artus-Darlon de l'association Le potager du futur
- Ladj Diallo avec son spectacle « Ma vallée : un truc de fou !! »

La bibliothèque de Coarraze c'est aussi des partenariats avec :

- le relais des assistantes maternelles, des lectures et comptines sont proposées par Evelyne et Brigitte Carrère.
- l'école maternelle de Coarraze, accueil des classes par Nicolas.
- l'accueil des élèves du primaire qui viennent à tour de rôle le mercredi matin ; 2 fois par mois en alternance
- « Frisson à Bordères » avec cette année le thème « Frisson se fend la poire »
- la Bibliothèque Départementale des Pyrénées Atlantiques, qui complète nos collections. Nous avons aussi accès à plusieurs animations sous forme de « tapis de lecture ».

En chiffres la bibliothèque c'est :

- 12 000 ouvrages composés de romans, Bandes Dessinées, documentaires pour tous les âges
- 500 CD

Nos horaires d'ouverture :

- Mercredi : 9h30 à 12h – 14h à 18h
- Vendredi : 17h à 19h
- Samedi : 10h à 12h - 16h à 18h

Nos Coordonnées :

Tel : 05 59 61 05 05

bibliotheque@coarraze.fr



LA MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'Enfance, est la structure d'accueil périscolaire et extrascolaire de la commune de Coarrazze. Elle est déclarée auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. Elle accueille tous les enfants de 3 à 14 ans, de la plaine de Nay. Elle fonctionne en deux temps :

L'Accueil périscolaire

La Maison de l'Enfance est ouverte pour accueillir les enfants scolarisés au groupe scolaire de Coarrazze de la manière suivante :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

De 7h30 à 8h30, accueil échelonné en fonction des besoins des parents,

De 11h30 à 13h30, la restauration scolaire et temps d'animation. Les repas sont pris en deux services. Pendant que les plus petits mangent, les autres peuvent jouer (foot, basket...) dans les cours de l'école et de la Maison de l'Enfance, faire du coloriage, jouer aux jeux de société, ou simplement être avec les copains pour partager un moment convivial.

De 15h30 à 16h30, les TAP (**Temps d'Activité Périscolaire**), les lundi, jeudi et vendredi. Temps d'activité animés dans les locaux des écoles, par le personnel de la Maison de l'Enfance, de la Maison de l'Ado et les Atsem,

De 16h30 à 18h30, les enfants viennent prendre le goûter et jouer avec leurs camarades. Comme pendant le temps méridien, des lieux d'activités leurs sont proposés.

L'accueil Extra-scolaire

Le Mercredi

Suite aux nouveaux rythmes scolaires : les enfants sont accueillis le matin comme les autres jours avant la classe, puis en restauration scolaire et ceux qui le souhaitent participent aux activités de l'après-midi.

A partir du 1^{er} janvier 2016 ce temps d'accueil fera désormais partie de l'accueil périscolaire.

Les Vacances scolaires

Les vacances d'Hiver, de Printemps et d'Automne se sont déroulées au mieux avec des sorties à l'école de musique, au stade à Coarrazze pour une rencontre de Hand Ball inter centres, au centre de loisirs de Baudreix pour le carnaval et enfin à la piscine et à Acrojungle à Serres Castet.

Les vacances d'été 2015

Quelques nouveautés dans les activités et sorties proposées aux enfants.

Nous rappelons que la Maison de l'Enfance est fermée pour les vacances de Noël et la 1^{ère} quinzaine d'août

Tel : 05 59 61 04 60

E-mail : maison-de-lenfance3@wanadoo.fr



Photos de la maison de l'enfance : Activités extra-scolaire

Suite aux expérimentations menées au cours de l'année 2014/2015, et aux évaluations réalisées avec les intéressés (enfants, animateurs, parents, conseillers municipaux), voici les grandes lignes du projet mis en œuvre pour l'année 2015/2016.

Pour le cycle 1 (école maternelle) :

Un atelier relaxation
 Un atelier « activités motrices »
 Un atelier multi-activités (aux choix des enfants)
 les tout-petits sont accueillis après leur sieste, par leur ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour des jeux libres.

Pour les cycles 2 et 3 (école élémentaire) :

Des activités à thématiques particulières sont proposées aux enfants pour éviter la lassitude, Des **Activités de Découvertes** seront proposées par cycle, à tous les enfants, pendant une période

De septembre à décembre

Cycle 2 (CP/CE1/CE2) activités culturelles :

Mime et improvisation théâtrale - Chants

Cycle 3 (CM1/CM2)

sports collectifs

Initiation à l'usage de l'informatique, atelier

« petits reporters »

Un **Atelier « Joker »** sera mis en place pendant chaque TAP pour permettre aux enfants le désirant d'être au calme, faire les devoirs, lire, dessiner....

Des **Ateliers « sortis du panier »** viendront compléter chaque jour les propositions offertes aux enfants (jeux sportifs, jeux de société, activités manuelles....)

Nouvelles activités découvertes Pour la rentrée de janvier à avril 2016 :

Cycle 2 (CP/CE1/CE2) Jeu d'échec (CE1/CE2) - Informatique

Cycle 3 (CM1/CM2) Danse (steps, zumba, etc...) - Activités sportives - Jeux d'adresse

Cycle 2 et 3 Théâtre, improvisations, mimes

La Maison de l'Ado accueille tous les jeunes de la Communauté de Communes des Pays de Nay. Sur

adhésion, chacun peut y venir que ce soit pour des loisirs, des projets ou de l'information sur la prévention.

► Elle fonctionne en deux temps :

- **L'accueil hors période de vacances scolaires** : le vendredi soir de 16h45 à 19h ainsi que le mercredi de 14h à 18h30. Nous proposons diverses animations : activités manuelles, culturelles, sportives, jeux vidéo, des sorties bowling, laserquest, mini-golf... mais également de l'accompagnement et l'écoute dans les projets des jeunes (séjours d'été, projet voyage...). Cette année un groupe de jeunes se forme et réfléchit sur le prochain projet voyage. Nous pouvons également mettre en place des sorties à la demande : match de rugby, de foot, de handball ou sortie culturelle.

- **L'accueil pendant les vacances scolaires** : Après réalisation du planning d'activités avec les jeunes, chacun choisi les sorties ou activités auxquelles il souhaite participer. Les activités sont proposées en demi-journée, journée ou soirée ; Rafting, bowling, laserquest, cinéma, tournois sportifs, baseball, ballade en montagne, parcs aquatiques, jeux de plein air, grands jeux de piste à pied ou à vélo, pique-niques, soirée repas, après-midi crêpes/gâteaux, accrobranche, voile... Cet été nous avons réalisé un mini camp au Parc Aquatique de Gondrin dans le Gers avec nuit sous tente ainsi qu'un camp de trois jours à Vieux-Boucau avec une journée au Parc Aquatique de Seignosse et ballade en vélo dans les Landes.

Sur ces deux temps, il est possible à chacun de venir rencontrer nos partenaires spécialisés dans la prévention: le Centre de Planification du Centre Hospitalier des Pyrénées lors de leurs permanences, Béarn Addictions, le Centre d'Intervention en Alcoolologie et en Toxicomanie (CIAT)... sur rendez-vous.

► Nous proposons également de l'Accompagnement à la Scolarité :

Trois bénévoles et le coordinateur de cette action (Julien LELARGE), accueillent les jeunes du primaire et collège (une quinzaine l'année dernière), scolarisés ou résidant sur Coarraze, sur 2 lieux différents :

La Maison de l'Enfance les :

Mardi de 17h à 17h45 et de 17h45 à 18h30

Jeudi de 17h à 17h45 et de 17h45 à 18h30

La Maison de l'Ado les :

Mardi de 16h à 18h30

Mercredi de 13h à 14h

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Julien (07.81.82.23.69)



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

De tous les services municipaux qui servent notre population, s'il en est un qui demande qualité humaine et régularité, c'est bien le portage des repas à nos aînés et nos malades.

Tous les jours de la semaine, en toute saison, notre collègue prépare les plateau-repas chauds dans les cuisines de la Maison de l'Enfance suivant des normes diététiques et quantitatives.

Avec le minibus sponsorisé par les commerçants et artisans de la commune elle s'en va en fin de matinée livrer nos aînés aux quatre coins du village.

Apporter le plateau-repas aux heures habituelles, reprendre le plateau de la veille, mais aussi constater chaque jour l'évolution de l'état physique et psychologique de nos séniors, parfois faire prévenir les familles des besoins de nos aînés, c'est ajouter un lien social aux institutions habituelles.

Parfois le seul lien avec la commune passe par notre collègue qui apporte bien sûr le repas mais aussi attention, amabilité, respect.

Remercions Evelyne, Martine, Sabine, Jean-Pierre d'assurer avec application ce service si méconnu mais indispensable à la solidarité de tous.

Contactez la Maison de l'Enfance au **05 59 61 04 60**



Photo mairie : Evelyne livre les repas en liaison chaude chaque midi

LE GENERAL PENNE COMMEMORÉ PAR LA COMMUNE

La Commune de Coarraze est riche d'un patrimoine historique exceptionnel. Parmi les personnages historiques que compte notre village, celle du Général Napoléonien Raymond Pierre Penne trouve un écho particulier en cette année 2015. En effet, il y a 200 ans, le 19 juin 1815, le Général Penne, natif de Coarraze, après avoir conduit de nombreuses campagnes dans les armées de Napoléon 1er, trouvera la mort à l'issue de la bataille de Wavre, le lendemain de Waterloo. Son nom est d'ailleurs inscrit sur l'Arc de triomphe à Paris.



En partenariat avec l'association napoléonienne le 3ème Bataillon de Chasseurs des Montagnes et le Souvenir Napoléonien des Pyrénées-Atlantiques, la Commune a commémoré une part de son histoire lors d'une cérémonie de dévoilement d'une plaque commémorative le 27 juin dernier, devant sa maison natale, au n°27, rue d'Albret, en présence de nombreux habitants et descendants du Général napoléonien. La cérémonie a pour l'occasion été animée par une douzaine de reconstituteurs napoléoniens en habits d'époque !



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VOYAGE AU CŒUR DU PAYS BASQUE

Cette année, les gentilles organisatrices de la Mairie ont proposé, à nos aînés, un voyage gourmand autour du chocolat.

Nous nous étions retrouvés avec plaisir devant la Mairie le 9 octobre au matin. Départ pour Cambo, petit arrêt détente en route.

Nous avons découvert la chocolaterie Puyodebat où nous avons refait le plein de magnésium.

Nous sommes ensuite partis en direction d'Ainhoa pour un méchoui façon néandertal dans une grotte éclairée par des chandelles.

Nous nous sommes enfin dirigés vers Dancharia pour faire quelques achats.

A la fin de cette journée bien remplie, nous nous sommes dit au revoir autour d'un pot à la Mairie.

Où irons-nous l'an prochain???

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle années.

Christine MEUNIER, Sylvie GARCIA, maire-adjointes et Viviane POLA, conseillère municipale



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et le conseil municipal, les représentants de la gendarmerie et des associations locales, les anciens combattants, le corps des sapeurs pompiers de Coarraze, ainsi que nombreux de nos concitoyens, se sont retrouvés au monument aux morts de Coarraze pour la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

L'école de Musique du Pays de Nay et les enfants de l'école élémentaire de Coarraze ont une fois de plus participé à cette cérémonie du souvenir en jouant et interprétant Le Chant des partisans et La Marseillaise.



DECHETS VERTS

Depuis des années, la Commune a assuré la collecte de déchets verts en porte à porte, une fois par mois. Suite à l'arrivée de la déchetterie de Coarraze, puis celle d'Asson, de nombreuses autres communes ont arrêté cette collecte. Les communes de Nay, Bordes et Coarraze étaient les dernières à assurer ce service facultatif.

A la suite de trop nombreux abus (dépôts en vrac sur la voirie, sacs trop lourds pour l'enlèvement, mélange avec des déchets ménagers), l'inadaptation des sites de préstockage, les normes d'hygiène nécessaires au ramassage, la rationalisation des coûts de fonctionnement, le transfert de compétence sur les déchets verts à la Communauté de Communes, et surtout les services adaptés assurés aujourd'hui par les déchetteries, les 3 communes ont logiquement décidé d'arrêter cette collecte facultative dès le 1er janvier 2016.

Plusieurs alternatives se présentent aux administrés :

Le dépôt en déchetterie : les déchetteries de Coarraze et Asson permettent le dépôt de déchets verts dans des bennes. Ceux-ci sont ensuite valorisés dans le centre de compostage de Soumoulou. Le transport à la déchetterie peut être assuré par un simple véhicule en bâchant le coffre.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Coarraze :

Du lundi au samedi

D'avril à septembre : de 10h à 12h et de 14h à 18h

D'octobre à mars : de 10h à 12h et de 15h à 19h

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Asson :

Les lundi-mardi-jeudi-vendredi

D'avril à septembre : de 14h à 18h

D'octobre à mars : de 15h à 19h

Les mercredi-samedi

D'avril à septembre : de 10h à 12h et de 14h à 18h

D'octobre à mars : de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le compostage : Technique simple utilisée par les anciens ! Un petit espace du jardin peut-être réservé au dépôt des végétaux qui, après une fermentation lente sans odeur (dans la mesure où on ne met pas le nez dedans !), deviendront du compost qui pourra être réutilisé au jardin, et fournira un engrais vert entièrement gratuit !

Des bacs à compost solides et esthétiques peuvent être achetés auprès de la Communauté des Communes du

Pays de Nay. Deux tailles sont disponibles 320L et 620L. La Communauté des Communes du Pays de Nay peut également distribuer des conseils aux particuliers. Enfin, certains végétaux et branches peuvent être broyés (broyeurs, passage de tondeuse) et fournir un excellent paillis pour couvrir les pieds des plantes.

L'enlèvement par une entreprise : Les entreprises intervenant dans l'aménagement des jardins peuvent reprendre les végétaux.

Les cas particuliers : Les bénéficiaires du CCAS, notamment les personnes âgées, qui n'auront pas de possibilité de se déplacer, continueront à bénéficier d'un ramassage particulier.



Photo CCPN : La Communauté des Communes du Pays de Nay propose des composteurs de 320 L et 620 L

QUELQUES RAPPELS DE VIE CITOYENNE

Plusieurs cas ponctuels de non respect de règles élémentaires du bien vivre ensemble ont été relevés ces derniers temps. Si les échanges avec les auteurs ont permis de remédier à la plupart des situations, il convient de rappeler ce que risquent les contrevenants. Il convient enfin de rappeler qu'au delà de la réglementation, ces actes touchent surtout au respect de nos voisins, de nos aînés, de nos enfants, des visiteurs de notre village et de tous ceux qui fréquentent avec nous nos espaces communaux. Si nous aimons notre village, nous nous devons de gérer notre territoire en bien commun, respecter l'autre et notre environnement.

Le brûlage des déchets est interdit

Le fait de brûler des déchets verts et, plus grave, des déchets ménagers, est puni par la Loi. Depuis le 26 mars 2015 et de nouvelles dispositions réglementaires nationales, le brûlage sauvage est puni d'une contravention de 3ème catégorie allant jusqu'à 450€ d'amende. De plus, le voisinage peut déposer une plainte pour nuisance olfactive, pouvant mener à une procédure de dommages et intérêts. Si le brûlage de déchets verts dans des zones rurales sans voisinage est toléré dans la mesure où il n'y a pas de gêne caractérisée, il est formellement interdit au cœur de notre village en présence de voisinage! Le brûlage de déchets ménagers est lui strictement interdit sur tout le territoire, les déchetteries de Coarraze et d'Asson permettant le dépôt de tous les encombrants.

Le dépôt sauvage de déchets sera plus sévèrement puni

Depuis le 26 mars 2015 et de nouvelles dispositions réglementaires nationales, le dépôt sauvage de déchets verts ou domestiques fait l'objet d'une amende pénale de classe 3 et est puni de 450€ d'amende. Le dépôt ayant été effectué à partir d'un véhicule est lui puni de 1500€ d'amende ! La Commune se réserve par ailleurs la possibilité de déposer plainte pour les dépôts constatés, peu importe la taille de ces dépôts. Au delà de l'action communale, c'est la vigilance de tous qui permettra d'éviter de tels agissements, qui restent toutefois mineurs dans notre village.



Photo Mairie : Des exemples de dépôts sauvages inadmissibles

L'identification des animaux est obligatoire

L'identification par numéro ou puçage des chiens et chats est obligatoire depuis 1999. De trop nombreux animaux domestiques errants ne sont pas puçés (ce qui expose leur maître à une amende de 135€), et sont mis en fourrière. Le saviez-vous ? Un chat errant tue entre 30 et 50 oiseaux par an ! En permettant l'identification de votre chat ou de votre chien, d'une part vous retrouverez plus facilement votre compagnon si vous l'égariez, mais en plus vous préserverez la biodiversité !



VIE ASSOCIATIVE

Cette partie du bulletin municipal est consacrée aux associations qui participent à la vie du village.

Qu'elles soient culturelles, sportives, sociales ou autres, elles sont les maillons indispensables de la cohésion sociale du village. Toutes dans leur spécificité sont animées du même souci de rassembler nos concitoyens dans le but de leur venir en aide, d'organiser leurs loisirs, de préparer les jeunes à vivre ensemble ainsi que leur avenir.

Pour réaliser toutes ces missions et d'autres encore il faut aux bénévoles être animés du souci de partage, de tolérance et altruisme. Ces « missionnaires » ainsi équipés sont dévoués à un certain idéal qui les anime et les pousse à se mettre souvent en équipe et animer la vie de notre village.

Cet idéal, ce dévouement, cet altruisme est-il en régression ?

On peut se le demander quand on voit ces équipes de bénévoles se réduire, vieillir, perdre de leur motivation ?

Souhaitons que les difficultés de la vie de plus en plus accrues, les agressions répétées que subit notre société, l'indispensable besoin de solidarité, deviennent les motivations nouvelles de nos concitoyens pour faire perdurer ces associations et peut-être leur donner un nouvel élan.

Jean SOUVERBIELLE, Maire-Adjoint, Responsable Culture et Vie associative



ECOLE DE PATINAGE DU BEARN - USCN PATINAGE

Elles étaient sélectionnées pour participer à l'émission de M6 : La France à un incroyable talent L'émission a été diffusé en janvier 2015 mais malheureusement le rendu n'a pas été à la hauteur du moment vécu par nos patineuses. Nous n'avons pas atteint les 1/2 finales mais ce fut une belle vitrine pour notre sport, notre Béarn.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL



Octobre 2014: Lucie Chabrol a représenté la France à l'**Interland Cup à Bergen Op Zoom** (Pays Bas) où elle se classe **6ème/21**
Décembre 2014, 3 patineuses ont participé au Trophée International de Noaïn (Espagne), Lucie Chabrol y remporte la Mé-

daille de Bronze, son 1^{er} podium européen, catégorie Espoir. En Catégorie 1, Colombe Jeannet termine 11^{ème} et en Catégorie 2, Chloé Dupouts, 11^{ème}.

Février 2015: Trophée International de Getxo (Espagne) Catégorie 3 Colombe Jeannet 14^{ème}; Catégorie Espoir Lucie Chabrol 12^{ème}; Catégorie Cadet Elisa Chabrol : 11^{ème}

SUR LE PLAN NATIONAL

Avril 2015, la 1/2 finale du Championnat de France a eu lieu à Mazères Lezons, 3 patineuses s'y qualifient pour la Finale des Championnats de France. Chloé Dupouts, Lucie Chabrol et Elisa Chabrol

Mai 2015: L'Open de France à Cestas : Chloé Dupouts 11^{ème} et Lucie Chabrol 9^{ème}.

Juillet 2015: Championnat de France à Mouvaux, avec **1 médaille de Bronze !!!**

En Figures imposées: Lucie Chabrol monte sur le **3^{ème}** marche du podium, sa sœur Elisa termine dans le top 10 à la **7^{ème}** place.

SUR LE PLAN REGIONAL

Mars 2015: Trophée du Touch à Tournefeuille, **4 Médailles remportées!** **Kassandra Gonçalves 3^{ème},** Colombe Jeannet 6^{ème}, **Tifany Gonçalves 1^{ère},** **Elisa Chabrol 2^{ème},** **Lucie Chabrol 1^{ère}**

Mai 2015: Test E.F.P.A. à Anglet : Colombe Jeannet valide son Patin de Bronze

Juin 2015: Championnat d'Aquitaine à Gujan Mestras :



1 Titre de Championne d'Aquitaine, 2 Médailles de Bronze

En Figures imposées : **Lucie Chabrol 1^{ère},** **Elisa Chabrol 3^{ème}.** Au classement combiné : **Lucie Chabrol 3^{ème}.**

Le Président, Stéphane Torres



LYCEE DES METIERS D'ART

Le lycée des Métiers d'Art Design-Mobilier-Décoration de Coarraze

(formations en agencement de l'espace architectural, ébénisterie, sculpture ornementale, marqueterie et tapisserie décoration d'intérieur) a bientôt 50 ans d'existence. Il s'enorgueillit ces dernières années d'un palmarès exceptionnel dans les concours, grâce aux talents des élèves et du compagnonnage effectué par les 31 enseignants tout au long de l'année. Ils bénéficient aussi, lors des Périodes de Formation en Entreprises, des conseils et de l'aide des artisans d'art qui les reçoivent sur 4 à 8 semaines par an.

Le lycée public Gabriel Haure Placé offre des conditions de travail remarquables grâce aux investissements constants du Conseil Régional d'Aquitaine dans les bâtiments et les machines outils (commande numérique de 80 000 Euros, mise aux normes pour l'accessibilité des handicapés en 2015 pour 500 000 Euros) qui sont à disposition des 183 élèves souvent internes, qui sont âgés cette année de 14 à 55 ans. Les élèves de l'établissement en CAP (1 à 2 ans), Bac Professionnel (3 ans) et Brevet des Métiers d'Art en ébénisterie (2 ans) obtiennent des résultats remarquables aux examens (entre 85 et 100% de réussite). Ils s'insèrent assez facilement dans la Vie Active, ou, poursuivent leurs études au-delà du bac ou du BMA en BTS, en licence à l'Université ou en Diplôme des Métiers d'Art en fonction des spécialités suivies. Les débouchés existent soit comme salarié, soit comme chef d'entreprise dans des ateliers d'ébénisterie, d'agencement, de restauration de meubles ou de tapisserie en siège/décoration d'intérieur mais aussi dans le design d'objets de la vie quotidienne (voitures, meubles, scul-

ture,...) ou encore dans la décoration de théâtre ou de cinéma...

La qualité de la formation des élèves de Coarraze a été particulièrement reconnue entre 2012 et 2015 par les professionnels tant en France qu'à l'étranger. Ainsi plus de 30 de nos élèves se sont rendus en Angleterre près d'Oxford, en Espagne à Bilbao, Saragosse ou Pampelune et en Belgique pour réaliser leurs Périodes de Formation en Entreprise durant 4 semaines dans le cadre du programme européen Erasmus+. Certains ont même eu des propositions d'embauche immédiate. Félicitations aux nombreux lauréats qui, ces 3 dernières années ont porté haut les couleurs du lycée à des concours de renommée nationale et internationale:

Au concours international d'ébénisterie de San Sebastian novembre 2014 (Espagne) :

Jorel Bulteau 4^{ème} prix d'ébénisterie (70 participants) pour un semainier pivotant, Alix Allain 9^{ème} pour un mini bar

Aux Olympiades régionales des Métiers 2014 (concours tous les 2 ans) :

Gabin Combes: 2^{ème} en ébénisterie

Au concours régional à Bordeaux de l'Institut National des Métiers d'Art (2014 -2015) :

2^{ème} en catégorie CAP en 2014: Gabriel Lévy (sculpture)

2^{ème} en catégorie BAC en 2014 : Christopher Cammas (ébénisterie)

Au concours du Meilleur Apprenti de France (départemental, régional, national) :

en sculpture ornementale : Thierry Zubialde Médaille d'or (régional) et argent (national); Anais Avossa, argent (régional)

en tapisserie décor : Suzon Desgardin, argent (régional)



4 médailles de bronze en tapisserie décor et 1 en siège (niveau départemental).

Rallye citoyen à l'ETAP à Pau :

1^{er} au parcours du combattant par équipe (sur 13)

Nous vous invitons tous à réserver votre journée du samedi 2 avril 2016 pour nos Portes Ouvertes et fêter nos 50 ans (d'existence et de passion) dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Nay.

Venez découvrir un lycée où les élèves vous feront partager leur savoir faire (visites des 4500 m2 d'ateliers) et leur joie de réussir.

<http://www.tapisserie.mobilier.org>

L'ARRÉ-SOU



Notre Association a pour but de réunir les Aînés Ruraux de Coarraze de leur proposer de bons moments conviviaux et récréatifs.

Tous les jeudi après-midi, dans la salle pour tous, jeux de société (belote, scrabble...) leurs sont proposés, ainsi qu'un REPAS suivi d'un LOTO tous les mois.

Venez nous rejoindre !

Meilleurs Vœux à toutes et à tous, surtout la Santé, pour l'Année 2016

Le Président, Serge Lefebvre
Renseignements au : 09 50 95 93 15



A.A.P.M.A. - LA BATBIELHE

La 18^{ème} année d'existence de notre association s'achève. Elle a été contrastée au niveau des prises malgré de bonnes conditions climatiques. L'impact des crues des précédentes années se fait encore sentir et je crains qu'il faille encore plusieurs saisons pour un retour à la normale.

La fermeture du détaillant d'articles de pêche de Nay qui représentait 50 % de nos ventes a eu un gros impact pour nous. L'AAPPMA La BATBIELHE a assuré une permanence au centre Multi-services de Nay les jeudi après-midi et samedi sur la période du 13 février au 28 mars ce qui a permis d'en minimiser les effets.

Un tiers des cartes que nous avons vendu cette année l'a été directement sur le site national de vente en ligne. Le reste l'a été via les interfaces de vente des dépositaires. Pour rappel, trois possibilités s'offrent aux pêcheurs. La première, prendre sa carte depuis chez soi en se connectant sur www.cartedepeche.fr. La deuxième, prendre sa carte de pêche à son point de vente habituel, nos dépositaires sont équipés d'un terminal adapté. Troisième-

mement, nous contacter directement, nous nous ferons un plaisir d'établir cette carte pour vous.

La mise en œuvre du parcours spécifique sur l'Ouzom à Asson a reçu un accueil favorable des pêcheurs qui en ont fait un des endroits les plus fréquentés sur cette rivière. En ce qui concerne le lac de Coarrazze, la réforme de la loi sur l'eau (prévue en 2016) nous permet



d'avoir de sérieux espoirs en ce qui concerne la possibilité future de pouvoir y pratiquer la pêche tout au long de l'année et donc d'avoir une période plus grande pour y assurer des animations

principalement à destination des jeunes. Le projet de restauration d'un petit affluent de l'Ouzom en partie haute suit son cours. Des études ont été faites par les techniciens de la Fédération Départementale. Il reste à finaliser le projet tant sur le plan technique que financier. Merci à tous ceux qui nous ont soutenu et qui continu à le faire pour l'aboutissement de ces projets.

Cette fin d'année verra le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et nous sommes prêts à accueillir toutes celles et tous ceux qui veulent participer activement au fonctionnement de notre association.

Je ne conclurai pas ce petit mot sans, une fois encore, remercier tous ceux qui contribuent d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de l'AAPPMA LA

BATBIELHE. Je vous présente au nom de l'ensemble de l'équipe tous nos vœux pour l'année 2016.

<http://www.batbielhe-peche64.asso.fr/>

Le Président, Yves Lourouse

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le mercredi 11 Novembre 2015 juste avant la cérémonie du souvenir au Monument aux morts.

Créée en 2001, l'Amicale a toujours œuvré en bonne intelligence avec la Municipalité pour ce devoir de mémoire que nous devons aux jeunes générations.

Pour ce dernier exercice, notre trésorier a présenté un bilan positif mais l'accent fut mis sur le devenir des finances de notre Amicale car nous devons répondre de plus en plus aux aléas de l'inexorable érosion biologique.

Nous avons, cette année, augmenté exceptionnellement le montant de notre adhésion de 50%.

La Municipalité nous a assuré que sans pour autant modifier sa subvention, elle prendrait à sa charge certaines prestations, comme la gerbe déposée lors de certaines cérémonies officielles, par exemple.

Nous avons observé une minute de silence pour honorer la mémoire de Pierre BONNAT, notre ancien porte-drapeaux, camarade disparu récemment.

Nos activités se sont bornées, cette année, à assurer de notre présence toutes les manifestations auxquelles la Municipalité a bien voulu nous convier et à



participer à un voyage sur la Costa brava organisé par nos amis Nayais.

La composition du bureau reste inchangée (Président ROUX, vice-Présidents MICHELON et MOULINS, Secrétaire CAMI, Secrétaire adjoint MAZOU, Trésorier VILLACAMPA, Trésorier adjoint BONHOURS).

On ne change pas une équipe qui gagne !

Pour être franc, il n'y a pas beaucoup de monde au portillon quand il s'agit de s'investir bénévolement.

Le Président, Michel Roux

L'ASSOS' PARENTS ACTIONS

Composés de parents d'élèves du groupe scolaire Henri IV, notre association s'affaire à organiser diverses manifestations festives afin de récolter des fonds et de participer au financement des projets pédagogiques de l'école.

Notre marché de Noël du 6 décembre dernier a cette année encore, sous un chaud soleil hivernal, regroupé des artisans locaux autour de nombreuses animations (visite du père-noël, apéro-concert, maquillage, flash mob, balade en caèche, lecture de contes, repas...)

En 2016, nous organiserons, pour la seconde fois, « la ronde du Sargailhouse ». Cette course, pour adultes et enfants, aura lieu le dimanche 13 mars dans les bois de Coarraze.



Nous nous retrouverons enfin en juin, pour la fête de l'école, moment hautement convivial et festif autour des enseignants et de tous les enfants du groupe scolaire.

Vous souhaitez nous rejoindre, nous aider ou participer à ces événements, Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : assos.parentsactions@gmail.com ou à contacter Marie BRETIN, présidente de l'association au 06 28 21 15 19.

Suivez-nous sur Facebook : Assos' Parents Actions



ASSOCIATION GESTIONNAIRE SSIAD DU PIÉMONT COARRAZE

Après 12 années d'activité, l'association gestionnaire s'est enrichie en compétence et touche un public plus large. En effet, l'association gestionnaire comprend trois niveaux de compétence :

- le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
- l'Equipe Spécialisée Alzheimer ou maladies apparentées (ESA)
- l'Equipe Pluridisciplinaire d'Appui aux Sorties d'Hospitalisations (EPASH).

Le SSIAD a pour mission d'organiser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et de leurs proches.

Le SSIAD de Coarraze a une capacité de prise en charge de 50 personnes âgées.

Le SSIAD de Gan a une capacité de prise en charge de 32 personnes âgées et 1 personne Handicapée.

L'EPASH a pour mission d'organiser le retour à domicile de personnes âgées en sortie d'hospitalisation. Le nombre de places de SSIAD ouvertes à l'EPASH est de 16.

L'ESA a pour mission d'accompagner durant 15 semaines des patients atteints de maladie d'Alzheimer ou apparentées ainsi que leurs proches. Sa capacité de prise en charge est de 30 personnes.

Pour résumer, la capacité totale de prise en charge de l'association gestionnaire est de 113 personnes âgées et leurs proches.

Pour répondre à l'ensemble de ses missions, l'association gestionnaire compte une équipe pluridisciplinaire composée de 42 salariés :

- 1 directeur
- 2 infirmières coordonnatrices
- 1 secrétaire de direction
- 1 comptable
- 1 responsable administratif
- 22 aides soignantes
- 2 psychomotriciennes
- 10 assistantes de soins en gérontologie
- 1 psychologue
- 1 diététicienne.



En cette fin d'année, le service ouvre ses portes pour héberger l'équipe d'Hospitalisation A Domicile d'Oloron (HAD), équipe qui permettra également le maintien à domicile de patients "médicalisés".

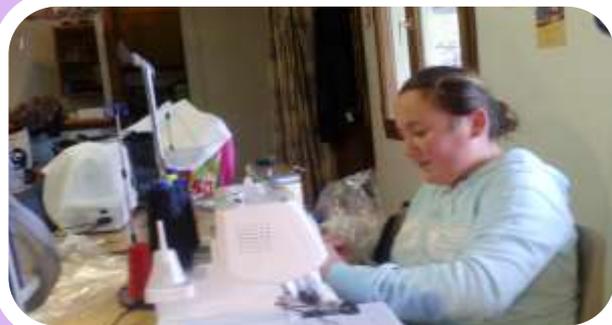
L'ensemble de l'équipe de soins et le conseil d'administration vous souhaitent de belles fêtes de Noël et une excellente année 2016, la santé, le bonheur, la famille, les amis, le bien être...

Le Président, Alain LASSERRE

ACTIV'COARRAZE !!! QU'EST-CE DONC ?

Une association créée par dix bénévoles (membres, personnes) dont le but est d'animer et développer la vie en société en créant un lien social de nature à associer tout public en fonction de leurs préoccupations.

Par le biais d'activités diverses et variées, nous vous proposons de



répondre à vos attentes (vos préoccupations).

Nous avons déjà mis en place : la marche, la couture, la zumba, la danse en ligne, les loisirs créatifs et l'auto massage. D'autres activités verront le jour dans les prochains mois, comme l'informatique et le troc services.

Les bénévoles animent certaines de ces activités, comme la marche avec Jocelyne et Maryse, la couture

avec Marie-jo et Lisette et bientôt l'informatique avec Christine.

Pour les autres activités, nous faisons appel à des professionnels extérieurs. Quelques autres projets sont à l'étude...

N'hésitez pas à nous contacter :

07 84 83 02 70

ou activcoarraze@free.fr

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre page facebook Activ'Coarraze,

En espérant vous voir très bientôt, nous vous souhaitons une très bonne année.

La Présidente, Lisette Delhoume



L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

Avec ses 50 adhérents, l'objectif de l'ACCA est de gérer durablement les espèces sauvages présentes sur le territoire communal, afin que celles-ci puissent se développer sans nuire aux cultures, aux élevages, ou représenter un risque pour la population (collisions, maladies). Association d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement, l'ACCA est également une association de loisir et de plaisir où la convivialité et le bien vivre sont des valeurs reconnues !

Gage de la bonne gestion du territoire par les chasseurs, agriculteurs et forestiers, notre commune compte de nombreuses espèces d'oiseaux permanentes ou de passage, comme la bécasse, la perdrix, la grive, le faisan, le canard, la palombe (Coarraze compte plusieurs palombières) etc...

Plusieurs grands mammifères sont également présents sur le territoire. Les populations de chevreuils et sangliers sont assez importantes et causent ponctuellement des dommages sur les cultures et forêts de la commune. Des battues ciblées sur les zones de dégâts sont ainsi organisées ponctuellement, où la sécurité des usagers de la forêt et

des chasseurs est l'engagement fondamental des membres de l'association. La chasse à l'arc est également pratiquée sur la commune. Preuve d'une bonne gestion des espèces et du milieu, le cerf est revenu dans notre forêt depuis 3 ans après des décennies d'absence. Grand herbivore majestueux mais aux ravages forestiers importants, les populations de celui-ci doivent également être maîtrisées par un prélèvement occasionnel et équilibré.

Engagés dans la préservation des espèces, les chasseurs de Coarraze mettent actuellement en œuvre un programme de restauration du lièvre et du lapin de Garenne, espèces décimées par des maladies à cause de leur surpopulation. La régulation des espèces classées nuisibles est également réalisée par l'ACCA. Toutes nos chasses sont strictement encadrées par la réglementation (contrôles réguliers de gardes assermentés) et par des membres de l'ACCA (garde communal, chef de battue etc...). Si les chasseurs s'engagent à assurer votre sécurité, il convient également à chacun de redoubler de prudence à proximité d'une action de

chasse, notamment en se signalant aux chasseurs postés.

Les priorités de l'ACCA sont donc la sécurité des usagers et des chasseurs, la bonne gestion des espèces et du milieu, le respect des propriétés et bien sûr le plaisir de partager la même passion dans les forêts où chassait naguère Gaston Phébus ! Si vous souhaitez découvrir la chasse avec nous, en savoir plus sur nos actions, et pourquoi pas, à tout âge, avec ou sans chien, avec ou sans fusil, venir partager notre passion et passer le permis de chasser, n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !!



PAROISSE St MICHEL GARICOITS

Coarraze est l'un des villages appartenant à la paroisse Saint Michel Garicoïts. La maison paroissiale, ou presbytère, située sur la place des Anciens Combattants est un lieu d'accueil, ouvert à tous. Cet espace de rencontres personnelles avec le prêtre est aussi un lieu d'échanges de groupes multiples participant à l'animation de la paroisse. Plus de 150 personnes donnent vie et animent la paroisse : formation humaine et spirituelle, célébrations, accompagnement des familles lors des événements importants de la vie : naissance, mariage, décès. Une salle paroissiale, mise à disposition par la Mairie permet à tous ces groupes de se retrouver.

Que pourrions-nous dire de l'année 2015 ?

Nous sommes témoins des inquiétudes des uns et des autres, surtout en relation à l'emploi et à la réalité économique. Les équipes paroissiales sont à l'écoute de ces situations, invitées à créer des liens avec les organismes municipaux, intercommunaux et autres qui accompagnent ces réalités. L'équipe « Solidarité » et le « Secours Catho-

lique » travaillent en ce sens ainsi que, dans une dimension plus universelle, l'équipe du CCFD « Comité Catholique Faim et développement-Terre Solidaire ». « Se poser », « Donner sens à sa vie », « Quel monde préparons-nous pour nos enfants ? » Quelques-unes des nombreuses interrogations que nous entendons surtout de la part

des jeunes parents. La paroisse se veut un espace de réflexion et de partage à partir de tous ces questionnements.

- Par la formation chrétienne des enfants impliquant les parents et animée par les parents eux-mêmes. Cette formation chrétienne est basée sur des questions que se posent enfants et parents. Elle n'est pas dogmatique, ne veut pas être un enseignement de « vérités » à croire.

Cette formation fait des petits et des grands des chercheurs dans la vie. A tout âge de la vie nous sommes des « chercheurs de sens ».

- Par les équipes de jeunes : « aumônerie collège et lycée », « Jeunes en Chemin » espaces de réflexion, d'action, de vie communautaire, d'ouverture au monde et à la foi.

- Par les équipes d'adultes : lieux de parole où chacun est écouté, respecté dans son histoire, sa réalité, ses questionnements quels qu'ils soient, mais aussi encouragé à prendre place en tous ces lieux qui donnent vie à nos villages, à nos écoles, à la vie professionnelle...

Le journal paroissial « Bonne Nouvelle » distribué dans toutes les boîtes à lettres, rend compte de tout ce qui fait la richesse de la vie paroissiale, des habitants et des diverses associations de nos villages.

Notre paroisse ne veut pas être quelque chose à part de ce qui fait la vie d'un village, elle veut en être pleinement partie prenante. N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous rejoindre.

L'Abbé, Jean Mimiague



LE COMITÉ DES FÊTES



Le dynamique comité des fêtes a pour objectif principal de divertir les grands et les petits de la commune.

C'est ainsi avec un sentiment perpétuel de faire plaisir et d'animer le village que cette année encore les membres du comité vous avaient concocté un programme varié pour vos fêtes de la Sainte-Anne 2015, avec des orchestres divers et un superbe feu d'artifice pour

le plaisir de tous et avec des nouveautés le dimanche, la vente d'assiettes de tapas et le spectacle de magie et de mentalisme, qui ont eu un franc succès et nous vous en remercions !!!

Pour sa première année le nouveau comité des fêtes est fier de vous annoncer que son bilan est positif grâce à votre soutien et votre participation.

Cependant le comité est en danger car il ne compte pas assez de membres pour pouvoir continuer à vous proposer de telles fêtes, nous avons besoin d'aide pour ne pas avoir à dissoudre notre association et continuer à vous faire plaisir.



Les personnes intéressées pour aider et participer aux activités du comité des fêtes peuvent contacter la Présidente Céline CAZALA au 06.61.65.89.76 ou à l'adresse mail :

celinecazala64@gmail.com

C'est avec grand plaisir que l'équipe du comité vous accueillera.

Le comité des fêtes est heureux de vous présenter ses vœux pour l'année 2016.

La Présidente, Céline Cazala



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE NAY

140 élèves sont inscrits à l'école de musique du Pays de Nay. L'objectif de l'école est qu'ils deviennent de bons musiciens amateurs et que la musique les accompagne toute leur vie. 12 instruments (harpe celtique, flûte à bec, flûte traversière, violon, guitare classique, guitare électrique, basse, batterie, saxophone, clarinette, piano et trompette) ainsi que la formation musicale sont enseignés à l'école par une équipe stable de 10 professeurs.

Tout cela est possible grâce au soutien substantiel de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental et grâce à la Mairie de Coarraze qui met gracieusement un local à la disposition de l'école, et en assure l'intendance et le confort.

Un des plaisirs de la musique, c'est le partage. Afin d'offrir aux élèves cette opportunité, plusieurs ensembles ont été ouverts au fil des ans. Aujourd'hui, les élèves non débutants ont le choix entre 5 ensembles : jazz-variété (deux niveaux), baroque-classique, guitares, musique actuelle amplifiée.



L'esprit de la musique c'est aussi l'ouverture. L'école s'adresse à tous les âges. Un cours de formation musicale est réservé aux grands adolescents et aux adultes. L'école a ouvert ses portes aux musiciens non-inscrits qui souhaitent rejoindre un ensemble.

Chaque année, les professeurs amènent « l'orchestre à l'école » dans deux écoles primaires. Les Portes Ouvertes clôturent joyeusement l'année. Et pour la première

fois, un professeur de l'école animera un atelier péri-scolaire.

Depuis quelques années, l'école répond présent au festival «Frissons à Bordères» et à la cérémonie du 11 novembre à Coarraze. Le spectacle de Noël - « un conte breton » ayant eu lieu cette année à la salle Petit Boy - est un grand moment dans l'année musicale de l'école.

Deux autres spectacles musicaux sont en préparation, auxquels vous êtes cordialement invités !

La Présidente, Elisabeth Zouloumian



<http://ecoledemusiquedelavathvielha.jimdo.com>

L'ÉPICERIE SOCIALE

"De l'échange et du dialogue naissent la confiance et l'amélioration du quotidien".

2015...une année de plus pour l'association, une année active et toujours tournée vers l'accompagnement des familles en difficultés passagères, soit 18 familles, 25 adultes et 24 enfants.

Ainsi, les familles ont pu avoir des fruits et légumes de saison offerts mais aussi des produits secs et frais, d'hygiène et d'entretien à prix réduits choisis sur nos rayons, réfrigérateurs et congélateurs.

2015 a été une année ouverte sur la



communication.

Communication avec les familles par un accueil personnalisé, chaleureux et simple lors des courses à l'Épicerie

mais aussi avec des services rendus : livres et revues prêtées, échanges de recettes, goûters ponctuels, colis de Noël, contact avec des personnes extérieures pour un soutien différent. Une information budgétaire ouverte aux bénéficiaires et bénévoles est mise en place. Également, une formation à l'accueil par une professionnelle organisée pour les bénévoles.

Communication avec l'extérieur : à notre initiative 7 associations caritatives de Coarraze et Nay se sont réunies pour partager leurs expériences et commencer à travailler ensemble dans le but de s'inscrire dans le tissu local et apporter une aide supplémentaire à nos bénéficiaires.

Notre participation à la journée tookets organisée par le Crédit Agricole et Super U nous a donné l'occasion d'une meilleure visibilité de notre association et de ses services, la recette de la journée nous a permis de remplir notre nouveau congélateur de viande, poisson. La tenue d'un stand au vide-greniers du collège-lycée St Joseph, la collecte alimentaire d'octobre à Intermarché ont donné la possibilité de compléter nos

rayons alimentaires mais aussi de nous faire connaître de manière différente dans des lieux extérieurs à notre épicerie.

Des contacts avec la Mairie de Coarraze, la Communauté des Communes, l'ADMR, les collectifs alimentaires de Coarraze et Nay, le Secours Catholique, l'Ordre de Malte, l'Entraide Agnès et le groupe paroissial Solidarité de Coarraze ont été constructifs.

Avancer est essentiel pour nos bénévoles avec une ligne directrice : rendre un service de qualité mais dans un lieu prétexte à la rencontre, à l'encouragement pour surmonter des difficultés passagères.

Pour cela, il convient de continuer à avoir des idées, certaines se dessinent et se développeront en 2016.

vous pouvez nous suivre sur notre site : www.epiceriesociale-coarraze.fr

N'hésitez pas à prendre contact avec notre épicerie au 07 81 89 69 20.

Le meilleur accueil vous sera fait, dans la discrétion.

La Présidente, Catherine Marsserou

Le JUDO CLUB

2015 fut une saison bien remplie pour notre club. Les compétiteurs se sont distingués dans les différentes compétitions de judo et de jujitsu. Plusieurs podiums au niveau régional en jujitsu ont été remportés par les compétiteurs encadrés par Baptiste DUPONT leur professeur. Cette année, Baptiste a obtenu son 4^{ème} dan qui lui a été remis par Erick DALLEZ 6^{ème} dan et J-Pierre DOUSSINE. Chez les judokas, Alexandre BONNET est passé ceinture noire. La saison a été particulière pour Baptiste avec la naissance de sa fille.

Avant la clôture, lors de l'assemblée générale, le club a procédé au renouvellement du bureau avec l'implication de la nouvelle génération.

A la fin du mois de juin, le professeur de judo présenta son bilan sportif aux parents lors de la cérémonie de fin d'année pendant laquelle tous les judokas changent de grades. A la fin de cette manifestation, le président Jean-Pierre DOUSSINE mit à l'honneur Maria DARRE qui, pendant 20 ans, fut secrétaire au sein du club ; souligna l'importance des bénévoles et de leur travail souvent méconnu. Après la remise des

cadeaux, nous avons partagé une collation.

Au mois d'août grâce à l'implication de Baptiste et à sa participation au sein de l'équipe nationale de jujitsu, nous avons eu l'honneur d'accueillir l'équipe de France de jujitsu durant une semaine en préparation des championnats du monde de décembre 2015. Avec l'implication de la municipalité et de M le maire Jean SAINT JOSSE, nous avons pu installer 600 m2 de tapis dans la grande salle des sports et bénéficier des différentes installations de la commune. Durant ce stage, les 50 participants ont découvert le rafting et le gavage de Pau, la piscine NAYEO et nos montagnes lors d'une randonnée à l'Isarce encadrée par des membres des Givres de Nay que je remercie pour m'avoir aidé. La fin du stage fut

ponctuée par une réception organisée par la mairie, la soirée se termina pour les élus et pour les judokas autour d'un repas offert par le club. Côté hébergement l'équipe de France a été logée au LEP de Coarraze. Ce stage a été une grande réussite au vue du courrier reçu par le club de judo et émanant de la Fédération Française de Judo Jujitsu. Je remercie tous les acteurs qui ont aidé



Baptiste à mener ce projet à terme. Une semaine après le stage le club a rouvert pour une nouvelle saison.

Je m'associe aux membres du bureau, pour souhaiter aux Coarraziennes et Coarraziens une bonne et heureuse année 2016.

Le Président, Jean-Pierre Doussine

WAO

L'association humanitaire WAO, présidée par le Docteur CAZE, s'est associée cette année à l'association KOALA qui s'occupe des enfants hospitalisés.

2 tonnes de citrouilles ont poussé à Coarraze, sur les terres du Dr CAZE et ont été vendues au cours de la fête de la citrouille à Buros. 3 000 € pour l'association KOALA.

A renouveler.

Le Président, Jean-Pierre Caze



USCN HANDBALL

L'USCN Hand Ball participe à l'animation de la vie associative de Coarraze et de Nay en proposant aux jeunes de plus de 3 ans de pratiquer le handball et aussi par la gestion et l'animation de l'Estanguet des fêtes de Coarraze. Toute l'actualité du club est aussi sur notre page Facebook : USCN HANDBALL.

Bureau :

Présidents : **Guy Aranega / Fabrice Jolly**

Trésorière : **Béatrice Esquerre**

Secrétaire : **Aurore Matthey-Doret**

Effectifs : 120 licenciés toutes les équipes sont visibles sur notre site : www.uscnhandball.fr

Le club est aussi fier de tous ces arbitres qui permettent au handball de vivre, car sans arbitre : pas de match possible.

Depuis cette année, nous avons créé une section babyhand qui rencontre un grand succès (25 enfants) elle est ouverte à toutes les filles et garçons de 3 à 7 ans. Des entrainements ludiques ont lieu le samedi de 10h30 à 12h au gymnase de Nay.

Notre section loisir, elle est ouverte à toutes les filles et garçons de 16 à 77 ans. Les entrainements ont lieu le vendredi de 19h à 20h30 au gymnase de Nay et quelques matchs contre d'autres équipes loisirs du secteur. Le but étant de s'amuser et de passer des moments conviviaux ensemble.

Si vous voulez nous rejoindre contactez-nous (0264031@handball-france.eu), même en cours de saison, il n'est pas trop tard.

Nous remercions tous nos partenaires qui investissent dans notre club (vous pourrez les retrouver sur notre site internet) ainsi que tous les gens qui sont venus manger et participer à l'Estanguet 2015 malgré une conjoncture peu évi-dente.

Les joueuses, joueurs se joignent aux membres du bureau pour remercier les bénévoles qui ont participé à l'animation de l'Estanguet et vous attendent encore très nombreux pour les fêtes de Coarraze de 2016, en attendant nous vous souhaitons, à tous, une très bonne année 2016.

Les Co-Présidents, Fabrice Jolly et Guy Aranega



Sonia et Jean-Michel, licenciés et membres actifs de l'USCN Handball, qui ont reçu une distinction pour leur investissement également au sein du comité 64 depuis plusieurs années, entourés de Guy et Fabrice les Co-Présidents

USCN CANOE-KAYAK

L'année 2015 a été particulièrement chargée pour le Club. En effet, la suppression de la formation des moniteurs en alternance sur Pau en 2014 a privé le Club d'un apprenti. Le Club s'est réorganisé et a embauché deux services civiques qui ont œuvré dans le club cette année. A la mi-août, le club a malheureusement été sous le choc lors de la disparition soudaine d'Erik l'un des deux jeunes moniteurs club, référence pour nos jeunes.

Le Club de l'USCN a la chance de pouvoir proposer à ses adhérents la découverte d'un large panel d'activités. En effet sur le Gave de Pau peut se pratiquer tant le slalom (compétition dont le but est de franchir un certains nombre de portes dans le sens du courant ou en le remontant, le plus vite possible et sans toucher les portes) ; la descente (compétition où il faut descendre le courant le plus rapidement possible sans obstacles) ; le free-style (activité dont le but est de faire des figures dans une grosse vague) ; mais également le kayak polo. Cette discipline méconnue a pour objectif de marquer des buts avec un ballon dans des cages, mais en se déplaçant en kayak.

L'activité de canoë-kayak est tout public, peut être pratiquée dès 8 ans. Les initiations sont bien sûr ouvertes à nos enfants, mais également aux adultes, avec des créneaux spécifiques et un encadrement adéquat.

Pour les jeunes, la fédération organise



"Photographie Stockli - Nay"

dans toute la région des compétitions qui permettent aux jeunes de découvrir la variété des activités possible sur eau, mais aussi de repérer les futurs talents, que ce soit en eau calme, en eau vive ou même en mer avec du kayak de mer, du stand up paddle (activité debout sur une planche avec une grande pagaie). Cette année ce sont les Pyrénées Atlan-

tiques qui ont remporté le trophée régional du Challenge Jeune.

Le Club a organisé une compétition au Pont des Grottes de Lestelle Betharram. Cette compétition régionale, qui s'est déroulée les 31 octobre et 1er novembre dernier, a accueilli 150 compétiteurs venus de toute la France et quelques Colombiens. Le soleil était de la partie et la compétition a pu se dérouler dans d'excellentes conditions. Nous avons eu la chance d'accueillir les meilleurs compétiteurs du moment ainsi que d'anciens champions olympiques.

En cette fin de saison, le club compte une compétitrice en N1, 5 compétiteurs en N3 (dont 2 en Canoë biplace mixte) et 5 en régional, ce qui prouve le dynamisme du club.

La présence du Club est ainsi assurée sur des épreuves de Slalom, de descente, au niveau régional comme national. Autant de raisons de venir découvrir l'activité qui vous correspond le mieux.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour pratiquer ce sport passionnant.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année avait lieu la collecte de la banque alimentaire le dernier week-end de novembre au magasin INTERMARCHÉ et à la Mairie. Ce sont 41 personnes qui se sont relayées pour récupérer les denrées que nos concitoyens voulaient bien déposer du vendredi matin au samedi soir. Près de 1,800 tonne a été ainsi rassemblée, triée, conditionnée, pour être expédiée vers la Banque Alimentaire Béarn et Soule de Jurançon.

A Jurançon, aux quantités récoltées à Coarraze, s'ajoutent les dons de tous les lieux de collecte du Béarn et de la Soule pour constituer un stock général redistribué tout au long de l'année, au prorata des bénéficiaires, dans les différents locaux comme celui de Coarraze.

Ajoutons que, tout au long de l'année, la Banque Alimentaire de Jurançon apporte à cette collecte générale des stocks spéciaux d'origine européenne

ou d'entreprises alimentaires partenaires ainsi que journallement des denrées fraîches (légumes, produits laitiers, fruits, viande) qui sont expédiées vers notre Association d'Aide Alimentaire

la C.P.A.M. et de la M.S.A., ce sont, au cours de l'année 2015, 2243 personnes qui ont été aidées au travers de 24 distributions pour un total de 16 tonnes de denrées comestibles.

Remercions les mairies de Coarraze, Montaut, Lestelle-Bétharram, Igon, Le Lion's Club de Nay, les supermarchés de la plaine de Nay, pour leur apport de produits frais supplémentaires aux expéditions de Jurançon.

Le véhicule de la mairie de Coarraze avec son chauffeur, plus un employé communal des villages déjà cités et les bénévoles dévoués, indispensables au bon fonctionnement de cette association, font de ce service un partenaire indispensable de la solidarité de notre commune.



Henri IV de Coarraze.

Ainsi, tout ceci cumulé et redistribué dans nos locaux et après validation des dossiers des bénéficiaires par les assistantes sociales de la M.S.D. de Nay, de

La Présidente, Aline Souverbielle

LES POMPIERS

L'année 2015 a été bien remplie pour les quarante-deux sapeurs pompiers volontaires de COARRAZE avec plus de 400 opérations.

Partie opérationnelle :

Aucun phénomène climatique majeur n'est à déplorer en 2015, contrairement aux années précédentes.

La vie du centre :

Plusieurs Sapeurs pompiers ont suivi des formations et participé à certaines activités sportives, parcours sportif, challenge de football et de pétanque, balltrap, téléthon, etc...

Deux médaillés :

Le Capitaine Charles Albuquerque Chef de centre se voit remettre la médaille échelon Vermeil pour 25 ans de services et le Sergent Albert Gachen Président de l'amicale et de la section des jeunes se voient remettre la médaille échelon Argent pour 20 ans de services.

Deux départs en retraite :

Il s'agit du Lieutenant Patrick Sere après plus de 25 ans de services et du Caporal Chef Jean Pierre Gaveau après près de 35 ans de services.

Deux départs pour raison professionnelle :

Il s'agit de Jean Rouzaud et de William Kilhoffer.

7 nouveaux ont rejoint les rangs il s'agit de :

Kévin Da Silva et Benoit Queyreire, Et cinq issus de la formation Jeunes Sapeurs Pompiers

Après quatre années de formation, des évaluations continues et un examen final réussi, ils ont été brevetés. « C'est un diplôme d'État attribué à l'issue d'une sélection difficile », « C'est un engagement citoyen de leur part ».

Il s'agit de Thelma Labarriere, Mathilde Somdecoste, Clémence Asnier, Manon Chabrefy pour les filles et Maxime Dos Santos pour les garçons.

Nous pouvons les féliciter.

Vie de l'amicale : Président Albert Gachen, Trésorier Joel Cazalet et Secrétaire David Gazol

L'amicale a organisé le spectacle de Noël pour les enfants des pompiers, suivi de l'apéritif et d'un repas en fin de journée.

Ont été organisés également le repas de la Ste Barbe et la soirée des sponsors.

L'amicale contribue au fonctionnement et aux préparations des casses croûtes ou des repas dans le cadre des manœuvres mensuelles.

L'école des jeunes : Président Albert Gachen, Trésorier David Gazol

Depuis septembre dernier l'école des jeunes sapeurs pompiers regroupe 28 filles et garçons, pour la plupart domiciliés dans le secteur, qui suivent tous les samedi matin un enseignement lié à la formation des sapeurs pompiers volontaires.

Ces jeunes participent aux cérémonies du 8 mai, 14 juillet, 11 novembre préservant ainsi le devoir de mémoire.

Vous les avez également rencontrés début décembre lors du Téléthon devant les commerces proposant des peluches ou porte clés. Les dons récoltés ont été transmis à l'AFM.

Nous ne pouvons que les encourager.

L'ensemble des pompiers se joint à moi pour vous transmettre leurs meilleurs vœux de paix, santé et bonheur pour cette nouvelle année.

**Chef de centre
Capitaine Charles Albuquerque
Adjoint au Chef de centre
Lieutenant Philippe Luro**

**Le Maire et le Conseil Municipal de Coarraze
vous souhaitent une excellente année 2016
et vous assurent de leurs sentiments les plus cordiaux.**



LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Le nouveau centre de tri de Sévignac fonctionne depuis ce début novembre 2015. Ce nouvel équipement a été conçu pour accueillir des quantités d'emballages supplémentaires.

Parallèlement, la C.C.P.N a été sélectionnée par Eco-emballages dans le cadre de l'expérimentation des nouvelles consignes de tri, avec les autres collectivités de "VALOR BEARN S.M.T.D"

A partir d'aujourd'hui, les consignes de tri se simplifient et désormais

**TOUS LES EMBALLAGES EN
PLASTIQUE SE TRIENT.**

SECRETARIAT MAIRIE

Place de la Mairie

Tél. : 05 59 61 32 85

Email : comcoarraze@cdg-64.fr

Internet : www.coarraze.fr

BIBLIOTHÈQUE

Place de la Mairie

Tél. : 05 59 61 05 05

MAISON DE L'ADO

Rue Léo Lagrange

Tél. : 05 59 77 01 19

MAISON de L'ENFANCE

Route de Bénéjacq

Tél. : 05 59 61 04 60

SERVICES TECHNIQUES

1 ZAC Pous

Tél. : 05 59 61 40 90